

MOTION RELATIVE AU SOUTIEN AU PEUPLE COMORIEN

Considérant la fraternité historique unissant le peuple Comorien aux Réunionnais ;

Considérant la solidarité humaniste prônée par notre République ;

Considérant les liens d'amitiés et de respect mutuel qui unissent la Ville de Le Port à la population Comorienne ;

Considérant les lourdes conséquences humaines et sanitaires de la pandémie de Covid-19 aux Comores ;

Considérant la nécessité pour la Ville de Le Port de répondre à cette catastrophe humanitaire ;

Nous, élus du groupe « Le Port Nout Avenir » exprimons notre volonté de soutenir financièrement l'association Actogether, et sollicitons l'attribution d'une subvention de 5 000 euros afin de venir en aide à nos frères comoriens durement frappés par la crise sanitaire.

Le Conseil municipal est appelé sur cette affaire pour autoriser le Maire à solliciter le président du CCAS à ces fins.